

Kalisa Emmanuel

- Rappat

21/2/1977

7 Pse idae

Rapport sur la situation financière des soirées  
du 5 au 10 février 1977.

---

Le personnel désigné par le Ministère de la Jeunesse pour encadrer les soirées dansantes organisées dans le Café IMPALA et l'Hôtel KIVU, à l'occasion de la Conférence au Sommet des Chefs d'Etats Membres de l'OCAL, du 5 au 10 février 1977, était au nombre de 12 sous la coordination de Messieurs NTAGWA-BIRA Alphonse et BUTERA Justin (adjoint).

1. Attributions (cfr note n°1/77 en annexe).

- Dans chaque hôtel le responsable fait la commande des rafraîchissements pour les musiciens et le personnel d'encadrement...
- Dans chaque hôtel le caissier ramasse toutes les recettes perçues et contrôle les chefs de vente, il peut régler toutes les factures après en avoir informé informé les coordinateurs...

2. Situation dans les soirées précitées:

- Parmi le personnel d'encadrement, il faut noter que certains étaient nouveaux.
- Aucune réunion préparatoire n'a été tenue pour initier les nouveaux et modérer les ardeurs des habitués.
- Une anarchie s'en est suivie de la façon suivante :

- a) La discipline n'a pas été respectée depuis le commencement jusqu'à la fin. A l'entrée, certains faisaient passer gratuitement leurs connaissances. Parfois, ils les accompagnaient jusque dans l'enceinte de l'hôtel pour partager les consommations à leurs frais ou aux frais de la caisse des soirées dansantes. Ceux qui restaient à l'entrée étaient submergés et quelques clients entraient sans se faire payer.
- b) La ponctualité et la vigilance n'ont pas été toujours de rigueur, soit que les transports étaient mal organisés pour les orchestres ou le personnel d'encadrement, soit que la distribution des carnets de tickets d'entrée n'était pas assurée (carnets enfermés au Ministère), soit que les responsables de l'ordre et les vendeurs de tickets n'étaient pas à leur poste début à la fin.
- c) Les dépenses étaient engagées par n'importe qui et d'une façon désordonnée, d'où les consommations excessives et souvent injustifiées. Les exemples ci-après peuvent servir d'illustration : Au Café IMPALA, toutes les consommations commandées par le responsable étaient groupées sur une même facture qui était payée le lendemain (sauf KIVU qui faisait payer comptant chaque commande). Comment se fait-il qu'après la facture du 6/2/77 en annexe



une somme de 1500 F soit déboursée par le chef de vente à l'IMPALA et remise au coordonnateur-adjoint pour régler d'autres consommations ? - En date du 5/2/77 des frictions ont eu lieu entre Messieurs NTAGWABIRA et KARARAGA, celui-ci pour avoir offert de son propre chef des consommations aux personnes étrangères à l'encadrement aux frais de la caisse. Ce ne sont que des exemples parmi d'autres. Les feuilles de commande (après les factures) également en annexe pour la soirée du 5/2/77 au Café IMPALA prouvent aussi l'engagement excessif des dépenses difficilement justifiables. L'influence des anciens sur les nouveaux a été pour quelque chose dans tout cela. Certains n'hésitaient pas de dire qu'ils doivent faire comme ils l'ont toujours fait.

d) Le caissier n'a pas eu ses coudées franches dans le règlement des factures; il se trouvait souvent devant des faits accomplis. Dans la note n°1/77, il est dit qu'il peut régler toutes les factures mais pas obligé. Or, bon nombre de factures ont été payées soit par le responsable, le chef de vente, le vendeur ou le coordonnateur par les liquidités à leur disposition sans avis du caissier.

e) Le mot rafraichissement semblait avoir perdu sa signification. D'après le dictionnaire français, on se rafraichit par des boissons et non pas en ayant des morceaux de viande bien choisis. Il s'agissait d'un banquet que d'une mission commandée.

f) Le manque de directives précises a contribué également à l'altération des relations de Service qui doivent exister entre n'importe quel personnel. Certains se permettaient de discréditer ouvertement ou de chercher querelle aux autres dans le but de les empêcher d'accomplir leur devoir comme ils l'entendaient.

### 3. Propositions et suggestions:

- Dans l'organisation d'une affaire, la réussite est sans aucun doute subordonnée au choix et à la préparation du personnel. La préparation elle-même suppose notamment le tracé des limites d'un chacun, lorsqu'il s'agit surtout d'une affaire qui a un lourd passé financier. Ainsi, on sait facilement à qui imputer chaque erreur. Autrement, on peut s'arranger pour tout brouiller, dans le but de démontrer que rien de meilleur ne peut pas être fait, et surtout pour se mettre à l'abri lorsqu'on sent que ses intérêts sont menacés.

- Dans le cas dont il est question ici, il faudra dans l'avenir déterminer en quoi consiste le rafraichissement et les limites financières à ne pas dépasser, soit en remettant à chacun une petite somme à dépenser à son gré, ou en fixant la quantité des consommations pour chaque individu.

- Le rapport en annexe prouve que les soirées dansantes peuvent dans une large mesure assurer les dépenses y relatives sans faire intervenir chaque fois d'autres budgets, mais il faudrait un contrôle régulier de la caisse et les gens sérieux pour assumer chaque responsabilité.

Je n'ai pas l'intention de demander des sanctions pour les excès qui ont été  
commis, mais je souhaiterais que l'expérience que nous avons vécue dans ces  
soirées puisse servir de leçon pour une organisation future.

Fait à Kigali, le 21/2/1977

Le Chef de la Division Inspection

KALISA Emmanuel.





RAPPORT FINANCIER SUR LES SORTIES D'ARGENT ORGANISEES A L'OCCASION DE L'OCAM.

du 5 au 10 Février 1977

Date	Lieu	Nombre de car- nets délivrés	Nombre de tickets utilisés	Nombre de tickets non utilisés	Recettes	Dépenses	Manquants et Responsables	Bon pour	Encasés	Observations	
5/2/77	IMPALA	10	7	135	65	41.750F	10.392F	1.348F ✓	-	29.925F	Illes dépenses en consommation sont
											pour l'Orchestre et le personnel
											l'encadrement. En dehors de celle-ci
											INDAMBUKA a acheté 1 paquet de cigar-
											rettes, 1 boîte d'allumettes et 50F
											dont j'ignore l'utilisation. Le man-
											quant de SENDASHONGA vient de la
											vente de tickets.
5/2/77	IKITOVU	9	-	168	132	8.400F	6.751F	+120 F ✓	-	1.529F	Ille nombre de tickets vendus et la
											somme présentée par KANYABUGOYI ne
											correspondent pas.
6/2/77	IMPALA	8	5	166	34	33.500F	5.415F	1.500F	-	26.170F	INDAMBUKA a remis la somme de
											11.500F à BUTERA (coordonnateur-adjoint)
											pour une utilisation que je ne con-
											naiss pas. SENDASHONGA n'a pas présen-
											té la somme égale au nombre de tic-
											kets vendus.
6/2/77	IKITOVU	3	-	45	155	2.250F	7.398F	74F	500F	-5.972F	Pour combler les dépenses j'ai pris
											leur les recettes précédentes.
											Ille nombre de tickets vendus et la
											somme présentée par KANYABUGOYI et
											INDAMBUKU ne correspondent pas. Ces
											deux derniers ont demandé un prêt
											leur les recettes.





TABLEAU RECAPITULATIF

- |                                 |  |           |    |
|---------------------------------|--|-----------|----|
| 1) Date, lieu et carnet reçus : | 5 - 2 - 1977 :   | -IMPALA   | 10 |
|                                 |  | -KIYOVU   | 9  |
|                                 | 6 - 2 - 1977 :   | -IMPALA   | 8  |
|                                 |  | -KIYOVU   | 7  |
|                                 | 7 et 8-2-77 :  | Rien reçu |    |
|                                 | 9 - 2 - 1977 :   | -IMPALA   | 6  |
|                                 |  | -KIYOVU   | 6  |
|                                 | 10 - 2 - 1977 :  | -IMPALA   | 6  |
|                                 |  | -KIYOVU   | 6  |
| 2) Carnets épuisés :            | 18   |           |    |
| 3) Carnets non épuisés :        | -tickets vendus :                                      | 790       |    |
|                                 | -tickets non vendus :                                  | 1.110     |    |
| 4) Recettes :                   | 129.500F   |           |    |
| 5) Dépenses :                   | -Consommations: Orchestres et personnel d'encadrement: | 81.513F   |    |
|                                 | -Prime de technicien :                                 | 12.115 F  |    |
|                                 | -Location instruments :                                | 5.000 F   |    |
|                                 | -Boîte multiprises acquise à crédit:                   | 5.000F    |    |
|                                 | -Manquants à faire rembourser :                        | 4.261 F   |    |
|                                 | -Bon pour remboursables :                              | 4.700 F   |    |
|                                 | soit:  | 112.389 F |    |
| 6) Somme disponible:            | 17.111F (129.500F - 112.389F)                          |           |    |

Fait à KIGALI, le 21/2/1977

Emmanuel KALISA.-

